



LES SEMEURS DU PONT

Procès-Verbal

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES SEMEURS DU PONT DU 28 SEPTEMBRE 2025

ORDRE DU JOUR

- Présentation de l'association et de ses jardins
- Bilan de l'année et vote de validation
 - Forum des associations
 - Fêtes de l'environnement, des jardins
 - Choix des plantations et de leur position
 - Ateliers avec les enfants
 - Visites biodiversité avec les écoles en partenariat avec les médiathèques et le Théâtre des 2 Rives de Charenton-le-Pont
 - Visites biodiversité avec les écoles de Saint-Maurice
 - Présence d'animaux sauvages (renard, fouine, taupe, etc.)
 - Réparation du toit de la serre (Val d'Osne)
 - Installation de toilettes sèches (Val d'Osne)
 - Abattage d'un arbre et valorisation du broyat (Val d'Osne)
 - Renouvellement de composteurs (Conflans et Val d'Osne)
 - Amélioration des zones de rangement (Val d'Osne)
 - Réhabilitation de la meule à aiguiser (Val d'Osne)
 - Diversification des cultures (Bercy)
 - Abandon de la parcelle de l'Archevêché (Conflans)
 - Point sur la future parcelle potentielle de Charenton-le-Pont (en attente d'accord)
 - Suivi des projets non aboutis
- Présentation de notre bilan comptable, et vote de validation
- Présentation des projets pour l'année à venir, et vote de validation
- Renouvellement du bureau, élection du ou de la président(e), et vote de validation
- Questions diverses

Début de l'assemblée à 10h32, et clôture à 11h33.

Nombre de présents : 19

Nombre de votants : 20 (19 présents + 1 pouvoir)

1. **Rapport moral :**

Introduction

- Remerciements d'être présent en ce jour de beau temps.
- Présentation des membres du bureau.
- Mention de la parcelle de Conflans que l'on a rendue. Et d'une nouvelle parcelle en prévision.
- Explication du but de l'association (résumé : agir pour la biodiversité, en gardant une place pour la faune). Engagée pour n'utiliser que des semences biologiques reproductibles. Engagée à utiliser l'eau différemment.
- Explication que l'association a pris la décision de travailler plus en amont sur l'association des légumes.
- En transition : fortifier le lien social.
- Rappel que la mairie de Saint-Maurice s'excuse de ne pas pouvoir être présente aujourd'hui (car fête de la Saint-Maurice 2025).

Retour sur l'année 2024/2025

- Activités avec les écoles de Saint-Maurice. L'école du centre plus précisément (en mai). Nous avons reçu 5 classes. Les enseignants étaient satisfaits. Un projet plus pérenne a été établi pour l'année 2025/2026, pour environ 8 classes. Mention de la présence de Danny à cette AGO, ancienne du centre de loisirs, qui participe activement à ce projet.
- Activités avec Charenton-le-Pont. L'association était présente comme intermédiaire sur le sujet « art et nature ». Des enfants viennent au jardin (de Bercy) afin de confirmer leurs acquis.
- Inauguration du premier site vitrine de compostage de Paris-Est-Marne-et-Bois sur le site de l'archevêché. Rappelons que l'association supervise 4 composteurs. Le site de Saint-Maurice devrait aussi devenir site vitrine.
- Achat de plus de graines cette année. On devrait repartir avec un meilleur stock à la suite de la récolte de cette année. Mention du travail important qu'est la gestion du stock de graines : des semis à la récolte.
- Montage de toilettes sèches. Projet réalisé grâce au fond de développement de la vie associative porté par la région. Nous n'avons pas encore les moyens techniques de les utiliser complètement ; donc à réserver pour l'urine pour le moment.
- Lasure du cabanon. Nous avons fixé une date pour cette année : le week-end du 8-9 novembre.
- Toit de la serre. Malgré la protection sur le toit de la serre, la tombée de marrons a encore fait quelques dégâts cette année.
- Entretien du lien social. Parmi les différentes actions, nous prévoyons une galette et du vin chaud en début d'année 2026.
- Participation au manuel de Paris-Est. Nous en avons quelques exemplaires libres à consulter.
- Rappel que l'association continue de transmettre ses valeurs aux habitants et à la jeunesse.
- Autres actions : réaménagement de la meule à aiguiser grâce à Jean-Louis, rangement du jardin et du cabanon, changement de deux composteurs, etc.

- L'association du « P'tit grain » (club thérapeutique). Après consultation avec eux, ils auraient souhaité jardiner sans nous ; mais ce n'est pas dans nos critères d'inclusion. Nous avons proposé de venir à leurs réunions pour discuter, mais sans nouvelles.
- Jardins fleuris de Saint-Maurice. La parcelle du Val d'Osne était incluse dans le projet de la ville pour les jardins fleuris de Saint-Maurice. Nous sommes encore en attente des résultats.
- Balade avec Étincelles & Radicelle sur le sujet de la restauration de la nature.
- La ruche : notre essaim est mort avant que l'on puisse la donner à une association. Des abeilles se sont installées dans la ruche lors d'un orage, et ont fini par partir. Le but actuel est de donner la ruche à une association.
- Point sur la parcelle de Bercy. La parcelle se développe doucement mais sûrement grâce à Anne et aux différents bénévoles.

Projets de 2025/2026

- Nouvelle parcelle proposée par Charenton-le-Pont à côté du lycée Robert Schuman. Néanmoins il y a une servitude SNCF, donc en attente de l'accord de cette dernière. Nous avons déjà des subventions pour un cabanon. L'association gère actuellement plusieurs composteurs à Charenton, mais peu de jardins (seulement celui de Bercy).
- Le site de compostage dans la parcelle du Val d'Osne devrait devenir site vitrine.
- Parcelle du Val d'Osne : toutes les bordures sont à refaire.
- Association : augmentation de la communication sur les réseaux sociaux prévue dans les prochains mois.
- Changement des horaires pour l'hiver qui approche.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité des votants ce bilan moral

- Ledit rapport moral
- Les projets pour l'année à venir

(20 votes positifs (19 présents + 1 pouvoir))

2. Rapport financier :

Jean-François PERROT notre trésorier a présenté le bilan financier

Les principales dépenses ont porté sur :

- Résumé : 2 690 € de revenus, 850 € de dépenses. Solde au jour de l'AG de 8 937 €.
- Le solde important se traduit par des provisions pour la nouvelle parcelle de Charenton (cabanon, outils), et de projets dont les sommes ne sont pas encore engagées.
- L'association reste dépendante des subventions. Les revenus des adhésions sont un peu justes pour compenser les dépenses fixes telles que l'assurance, l'hébergement web, etc. Mais cela se traduit aussi par une cotisation annuelle abordable.

Les entrées proviennent des adhésions, et de la subvention de Charenton. On rappelle que la subvention de Saint-Maurice se concrétise chaque année par la prise en charge de la location de la parcelle du Val d'Osne (où se tient cette assemblée générale), mais que cela n'apparaît pas dans les comptes.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité des votants ce bilan financier 2024

(20 votes positifs (19 présents + 1 pouvoir))

Le détail des comptes 2024 et du prévisionnel 2025 peut être transmis aux adhérents sur demande à effectuer auprès de contact@semeursdupont.fr

3. Élection des membres du bureau :

- Véronique COYARD en tant que présidente
- Diana MARIMOUTOU en tant que vice-présidente
- Jean-François PERROT en tant que trésorier
- Nicolas BOITAUD en tant que vice-trésorier
- Vincent GERMAIN en tant que secrétaire
- Isabelle FOULQUIE en tant que vice-secrétaire
- Anne LARDIN en tant que responsable du jardin de Bercy
- Sylvie ARDOUREL en tant que responsable du jardin du Val d'Osne
- Daniel COYARD et Jean-Louis TURBAT responsables des composteurs

Proposition adoptée à l'unanimité

Ce résultat clôture cette assemblée générale des Semeurs du Pont du 28/09/2025

Véronique COYARD Présidente 	Jean-François PERROT Trésorier 	Vincent GERMAIN Secrétaire 
Diana MARIMOUTOU Vice-présidente 	Nicolas BOITAUD Vice-trésorier 	Isabelle FOULQUIE Vice-secrétaire 
Anne LARDIN Responsable du jardin de Bercy 	Sylvie ARDOUREL Responsable du jardin du Val d'Osne 	Daniel COYARD Responsable des composteurs 
Jean-Louis TURBAT Responsable des composteurs 		